

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018-2019

ÉQUIPE RÉGIONALE PROGRAMME IPS



TRAVAILLER, OUI C'EST POSSIBLE!

TABLE DES MATIÈRES



MOT DE LA COORDONNATRICE	2
LE PROGRAMME IPS	
• Objectifs.....	3
• Territoire desservi.....	3
• Rôles du conseiller en emploi	3
LES PRINCIPES DU PROGRAMME IPS	
• Le critère d'exclusion 0	4
• Le soutien en emploi complète le traitement.....	4
• L'objectif est l'emploi compétitif	4
• La recherche d'emploi est rapide	4
• Un soutien continu dans le temps	4
• Les préférences de la personne sont prises en compte	5
• Le principe de décision partagée	5
• Le développement systématique de l'emploi.....	5
NOS ACTIONS 2018-2019	
• Mettre à contribution les nouvelles technologies afin de moderniser notre pratique	6
• Mettre l'accent sur l'utilisation des nouvelles technologies auprès des personnes	6
• Favoriser l'auto-formation entre les conseillers en emploi IPS.....	6
BILAN STATISTIQUE DES EMPLOIS	
• Bilan statistique des emplois obtenus	7
• Répartition des domaines d'emploi	7
PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE 2018-2019	
• Sexe des participants	8
• Groupe d'âge	8
• Scolarité	8
BILAN STATISTIQUE DES SERVICES IPS	9
• MRC Maria-Chapdelaine et Domaine-du-Roy.....	10
• MRC Lac-St-Jean-Est et Ville de Saguenay, secteur Chicoutimi	11
• Ville de Saguenay, secteurs Jonquière et La Baie	12
ORIENTATIONS 2019-2020	13

MOT DE LA COORDONNATRICE

Bonjour à tous,

Mission accomplie est le terme tout désigné pour qualifier la dernière année. La façon de rechercher de l'emploi ayant beaucoup évolué au fil des ans, l'un de nos principaux défis était de s'actualiser en lien avec les technologies, particulièrement les médias sociaux. Nous avons donc augmenté nos connaissances afin de mieux outiller les personnes accueillies au programme IPS tout au long de l'année.

La dernière année fut marquée d'une hausse de 18% du nombre de suivis effectués auprès des personnes, que ce soit pour des rencontres individuelles, des accompagnements, des contacts téléphoniques ou via les médias sociaux. Dans ce présent rapport d'activités, les résultats du travail accompli par les conseillers en emploi IPS ainsi que les données statistiques du portrait des personnes accompagnées vous sont présentés.

Enfin, j'aimerais remercier, particulièrement, chaque conseiller en emploi. Ils accomplissent un travail exceptionnel auprès des personnes, croient fortement au potentiel de chaque individu et s'investissent au développement de l'employabilité sur leur territoire. Pour moi, ils représentent tout ce dont une équipe a besoin pour mener à bien tout projet.

Bonne lecture !

Manon Belley
Coordonnatrice régionale Programme IPS



LE PROGRAMME INDIVIDUALISÉ DE PLACEMENT ET DE SOUTIEN À L'EMPLOI *IPS*



Implanté en 2000-2001 par l'Institut Universitaire en santé mentale Douglas, IPS est un programme qui offre aux personnes vivant une problématique de santé mentale un suivi intensif individualisé à la recherche, au soutien et au maintien en emploi sur le marché régulier du travail. Le programme IPS est considéré comme faisant partie des meilleures pratiques en santé mentale.

Caractérisée par une approche visant le rétablissement, la croyance du modèle IPS est que chaque personne est capable de travailler de façon compétitive dans la communauté si elle trouve le bon environnement de travail et le bon emploi.

Toutes les expériences vécues par les participants sont considérées comme faisant partie des apprentissages positifs dans le processus de rétablissement de ces derniers. Par le fait même, le programme IPS s'appuie sur l'idée que les symptômes n'empêchent pas une intégration au travail réussie.



Territoire desservi

C'est sous l'initiative de l'Association des ressources alternatives et communautaires en santé mentale de la région 02 (ARACSM-02) que le programme IPS a été implanté en 2009. Les conseillers en emploi offrent ainsi des services en employabilité dans les 4 organismes communautaires en santé mentale mandatés à ce volet, soit le Centre de rétablissement le Renfort d'Alma, l'Association canadienne pour la santé mentale de Saguenay, le Centre le Bouscueil de Roberval et le Centre de Santé Mentale l'ArrimAge de Dolbeau-Mistassini. Tout le territoire du Saguenay—Lac-St-Jean est ainsi desservi par le programme IPS.



Rôles du conseiller en emploi

Les rôles du conseiller en emploi IPS sont, entre autres, de rencontrer les employeurs et rechercher activement des emplois dans la communauté, faire de l'entraînement en milieu de travail, accompagner les personnes dans diverses démarches en lien avec l'emploi (Services Québec, Service Canada, autres), aider à la rédaction de curriculum vitae, préparer les personnes aux entrevues d'embauche, etc.



LE CRITÈRE D'EXCLUSION 0

Toutes les personnes intéressées par le travail peuvent participer au programme IPS sans distinction de leur diagnostic psychiatrique, de leurs symptômes, de leur histoire professionnelle ou autres, y compris l'abus de substances, les troubles de comportement ou le fait d'avoir un casier judiciaire.



LE SOUTIEN EN EMPLOI COMPLÈTE LE TRAITEMENT

Le travail fait partie du plan de rétablissement de la personne. Le conseiller en emploi participe aux réunions des équipes de santé mentale SIM-SIV-FACT du CIUSSS, afin de bien coordonner le projet de travail de la personne.



L'OBJECTIF EST L'EMPLOI COMPÉTITIF

L'emploi recherché fait partie du marché régulier du travail, est ouvert à tous et rémunéré au salaire minimum ou plus. L'emploi peut être à temps partiel ou à temps plein, selon le choix de la personne. Les participants peuvent aussi être accompagnés dans leur projet pour devenir travailleur autonome.



LA RECHERCHE D'EMPLOI EST RAPIDE

La recherche débute dès que la personne exprime son intérêt pour le travail afin de tirer profit de sa motivation actuelle. Le conseiller en emploi effectue un travail dans la communauté.



UN SOUTIEN CONTINU DANS LE TEMPS

Le soutien est assuré aussi longtemps que la personne le désire et l'intensité de service peut varier selon ses besoins; l'objectif principal demeurant l'autonomie.



LES PRÉFÉRENCES DE LA PERSONNE SONT PRISES EN COMPTE

La préférence de la personne joue un rôle essentiel pour déterminer le type de travail, la nature du soutien et la décision de révéler ou non la problématique à l'employeur. L'emploi recherché doit refléter les rêves de la personne.



LE PRINCIPE DE DÉCISION PARTAGÉE

Le conseiller en emploi explique à la personne les particularités de l'aide sociale, les retombées de l'emploi sur les prestations ainsi que sur les autres avantages pour la guider, l'aider à comprendre et à prendre les bonnes décisions face à son projet de travail.



LE DÉVELOPPEMENT SYSTÉMATIQUE DE L'EMPLOI

Le conseiller en emploi développe un réseau d'employeurs basé sur les intérêts des personnes qu'il accompagne sans toutefois en constituer une banque. Il entretient des relations avec les employeurs locaux et les rencontre de façon régulière.

Équipe régionale IPS



NOS ACTIONS EN 2018-2019



Mettre à contribution les nouvelles technologies afin de moderniser notre pratique;

1. Création d'une page LinkedIn et Facebook régional pour IPS;
2. Publications hebdomadaires sur les pages;
3. Publication d'un bulletin régional IPS distribué à différents partenaires;
4. Publicité dans l'agenda de l'UQAC.



Mettre l'accent sur l'utilisation des nouvelles technologies auprès des personnes participant au programme IPS

1. Création d'un atelier sur l'utilisation des médias sociaux offert aux participants;
2. Création et implication de participants à une capsule IPS visant à susciter l'espoir d'accéder au marché régulier de l'emploi pour les personnes vivant avec une problématique de santé mentale.



Favoriser l'auto-formation entre les conseillers en emploi IPS

1. Échanges d'outils divers lors des réunions régionales de l'équipe IPS;
2. Création de nouveaux outils;
3. Formations reçues sur l'ordonnance de traitement, la confidentialité en contexte de travail;
4. Présentation de Services Québec sur leurs différents services.

BILAN STATISTIQUE DES EMPLOIS OBTENUS

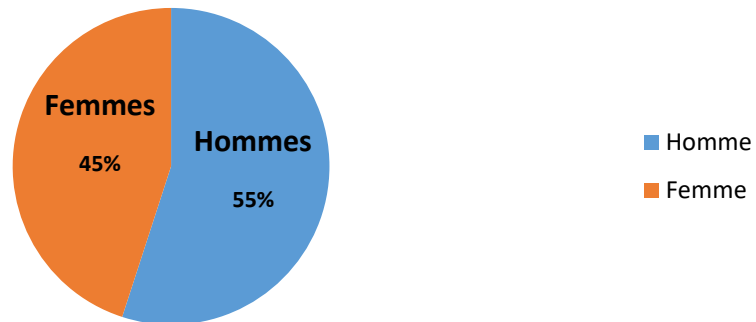


Catégories	Pourcentage
Personnes ayant obtenu un emploi	57%
Emplois à temps complet	60%
Emplois à temps partiel	31%
Emplois occasionnels	9%
En emploi depuis moins d'un an	54%
En emploi entre un et trois ans	29%
En emploi entre trois et cinq ans	8%
En emploi depuis plus de 5 ans	9%

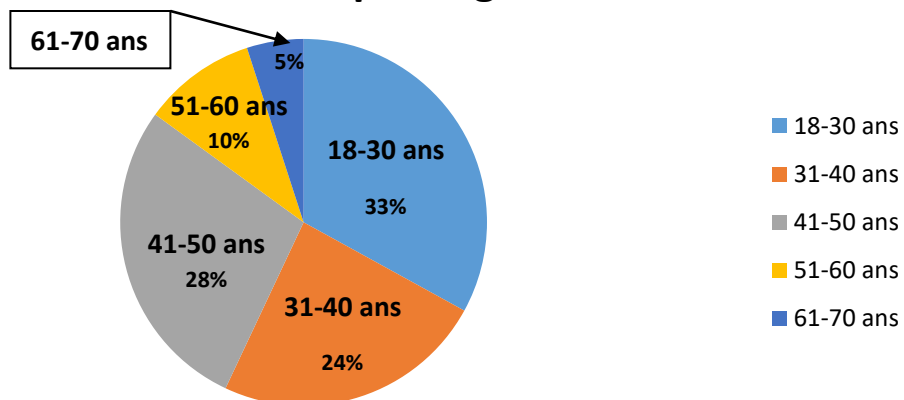
Répartition des domaines d'emploi	Pourcentage
Restauration/alimentation (plonge, serveur, aide-cuisinier,...)	12%
Conciergerie/entretien ménager	5%
Commis (épicerie, dépanneur, quincaillerie,...)	10%
Transport (livraison, déménagement, camionneur,...)	6%
Informatique (réparateur, dessinateur,...)	4%
Santé et services sociaux (éducateur à l'enfance, préposé aux bénéficiaires,...)	14%
Maintenance (opérateur d'usine, entretien de terrain, journalier, manœuvre,...)	13%
Soutien administratif (secrétaire, agent à la communication,...)	9%
Foresterie et agriculture (planteur, paysagiste,...)	3,5%
Vente et service à la clientèle (caissier, vendeur, réceptionniste, conseiller en mode,...)	18%
Construction (menuiserie, plomberie,...)	3,5%
Autre (gestion)	2%

PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE 2018-2019

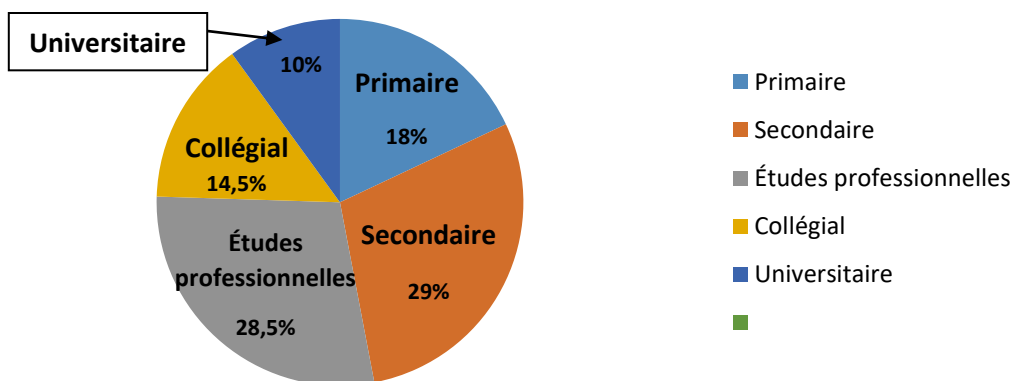
SEXE



Groupe d'âge



Scolarité



BILAN STATISTIQUE DES SERVICES IPS

218 accueils

121 Hommes
97 Femmes

4171 suivis en emploi

196 démarchages auprès des
employeurs

137 soutiens sporadiques
28 Hommes
15 Femmes

127 rencontres pour les
personnes en
liste d'attente

Références reçues

32 SIM
27 SIV
27 Autres CIUSSS
3 SEMO
3 Transfert de territoire
4 Services Québec
36 Organisme
communautaire
1 Psychiatre
19 Personne elle-même
6 Pair aidant
13 Toute autre référence

443 collaborations avec le CIUSSS

440 participations aux rencontres
SIM-SIV-FACT

48 interventions non liées à
l'emploi

MRC MARIA-CHAPDELAINE



Personnes accueillies	54
Participants	27H, 22F
Employeur	5
Membre de l'entourage	0
Présences	254
Suivis en emploi	414
Ateliers de groupe	-
Présences	-
Démarchage d'employeur	30
Collaboration avec le CIUSSS	73
Participation réunions CIUSSS	129
Références reçues	27
SIM	2
SIV	2
Autres CIUSSS	6
SEMO	1
Organisme communautaire	5
Services Québec	1
Autres références	10

MRC DOMAINE-DU-ROY



Personnes accueillies	30
Participants	19H, 10F
Employeur	1
Membre de l'entourage	0
Présences	112
Suivis en emploi	461
Ateliers de groupe	-
Présences	-
Démarchage d'employeur	16
Collaboration avec le CIUSSS	32
Participation réunions CIUSSS	64
Références reçues	29
SIM	1
SIV	13
Autres CIUSSS	1
Transfert de territoire	2
SEMO	1
Services Québec	1
Organisme communautaire	5
Personne elle-même	1
Guichet socioprofessionnel	4

MRC LAC-ST-JEAN-EST



Personnes accueillies	58
Participants	30H, 25F
Employeur	3
Membre de l'entourage	0
Présences	394
Suivis en emploi	749
Ateliers de groupe	-
Présences	-
Démarchage d'employeur	66
Collaboration avec le CIUSSS	138
Participation réunions CIUSSS	181
Références reçues	48
SIM	7
SIV	7
Autres CIUSSS	11
Organisme communautaire	5
SEMO	1
Personne elle-même	7
Pair aidant	6
Services Québec	3
Autres références	1

VILLE DE SAGUENAY, SECTEUR CHICOUTIMI



Personnes accueillies	42
Participants	19H, 21F
Employeur	2
Membre de l'entourage	3
Présences	235
Suivis en emploi	665
Ateliers de groupe	6
Présences	35
Démarchage d'employeur	36
Collaboration avec le CIUSSS	112
Participation réunions CIUSSS	37
Références reçues	33
SIM	12
SIV	-
Autres CIUSSS	4
Organisme communautaire	10
Personne elle-même	4
Psychiatre	1
Autres références	2

VILLE DE SAGUENAY, SECTEUR JONQUIÈRE



Personnes accueillies	38
Participants	20H, 16F
Employeur	-
Membre de l'entourage	2
Présences	137
Suivis en emploi	662
Ateliers de groupe	-
Présences	-
Démarchage d'employeur	26
Collaboration avec le CIUSSS	51
Participation réunions CIUSSS	29
Références reçues	34
SIM	10
SIV	4
Autres CIUSSS	3
Organisme communautaire	10
Personne elle-même	7

VILLE DE SAGUENAY, SECTEUR LA BAIE



Personnes accueillies	9
Participants	6H, 3F
Employeur	-
Membre de l'entourage	-
Présences	23
Suivis en emploi	65
Ateliers de groupe	2
Présences	10
Démarchage d'employeur	22
Collaboration avec le CIUSSS	37
Participation réunions CIUSSS	-
Références reçues	5
SIM	-
SIV	1
Autres CIUSSS	2
Organisme communautaire	1
Transfert territoire	1



Depuis quelques années, nous constatons que de plus en plus de personnes ayant une problématique de santé mentale obtiennent et maintiennent leur emploi à long terme, ce qui a un impact sur la pénurie de main d'œuvre à laquelle les entreprises sont confrontées. L'équipe régionale IPS compte, pour l'année 2019-2020, maximiser leur rôle de conseiller en emploi sur tout le territoire du Saguenay-Lac-St-Jean. Voici donc nos prochaines orientations :

1. Développer le service de soutien aux études régulières selon le modèle de soutien à l'emploi IPS;
2. Mettre l'accent sur l'utilisation des nouvelles technologies auprès des personnes participant au programme IPS;
3. Mettre en œuvre, en collaboration avec le CIUSSS, un projet pilote ayant au sein d'une même équipe FACT ou SIM un conseiller spécialisé en santé mentale/travail IPS et un agent socioprofessionnel.

L'une des meilleures façons d'aider quelqu'un est de lui donner une responsabilité et de lui faire savoir que vous lui faites confiance.

Booker T. Washington